



Patrick LE GUILLOUX
06 72 04 24 55



Sortie journée jeudi 5 juin 2025 Fontainebleau Denecourt 15 (Sentiers de Samois)

Tour de Samois, Les Ecoettes, Nord du Rocher Cassepot, Tour Denecourt, Rocher Katherine Mansfield, corniches de la Seine, quais de Samois

Départ / Arrivée :

Aire du Petit Barbeau, près de la maison forestière du même nom, au Nord du village de Samois sur Seine

RDV 8h30 marché Paray ou 9h30 sur place. GPS 48.463753 2.769330
Repas tiré du sac. Carte IGN 1/25000 2417 OTR Forêt de Fontainebleau
Indemnité de covoiturage 6€ (un peu moins de 100 km AR)

Si vous allez directement sur place, prévenir Patrick avant

Parcours

Environ 19 km faciles, peu vallonnés, 5h30 à 6h de marche

On part Ouest puis Sud-Ouest par le GR2 jusqu'au Rocher de Samois (petit crochet à gauche en haut d'une petite montée pour 1^{ère} pause au pied de la Tour, on ne la voit pas du chemin)

On suit ensuite le Denecourt 15 Ouest S-O en passant sous la voie ferrée, traversée de la D116, Carrefour des Ecoettes, puis plein Sud par la route Eugénie sur quelques centaines de mètres lorsqu'on arrive au sentier de liaison 12/15 (ne pas le prendre). Retour vers la Tour Denecourt à l'Est par le Denecourt 14/15 au Nord de la route du Rocher Cassepot, on la traversera un peu avant l'arrivée à la Tour pour le pique-nique (pas d'abri si mauvais temps), après 3h30 à 4h de marche

On repart, pour 1h30/2h, plein Est par le Denecourt 13/15 jusqu'aux corniches de la Seine et on suit le Denecourt 13 jusqu'à l'entrée Sud de Samois, puis les bords de Seine, une île reliée par 2 petits ponts, les quais, et l'on continue le sentier du bord de Seine jusqu'aux voitures

Rappels environnement et sécurité

Respectez la nature et les propriétés privées, restez dans les chemins, **ne laissez aucune trace de votre passage**
Suivez les consignes de l'animateur, ne partez pas devant lui, et **gardez toujours en vue la personne qui vous précède**

Sur route, utilisez les trottoirs ou bas-côtés s'ils sont praticables, sinon **on marche à gauche en file indienne**, et on respecte le code de la route

Au croisement d'une **voie carrossable**, **se regrouper et traverser en ligne** sur instruction de l'animateur
Si vous avez besoin de vous arrêter, prévenez le serre-file ou l'animateur, et **laissez votre sac bien en vue au bord du chemin**

Pensez à boire et à vous restaurer régulièrement

Informez l'animateur si vous êtes susceptible d'avoir un problème de santé particulier